



Communiqué de presse

RECHERCHES MINIÈRES A MERLEAC LE PREFET VERROUILLE LE COMITE DE SUIVI

Eau & Rivières de Bretagne avait participé, au printemps 2014, à la procédure de consultation du public initiée sur le permis de recherches minières de Merléac, puis en 2015 sur ceux de Loc Envel, et Silfiac. C'était l'une des deux associations qui s'étaient exprimées à cette occasion les risques pour l'eau et l'environnement que comportent ces trois projets.

L'association a été sollicitée par le Préfet des Côtes d'Armor, pour participer aux comités d'information et de suivi mis en place pour les permis de Loc Envel et de Silfiac. Elle a répondu favorablement à cette sollicitation.

Curieusement, alors que le permis de Merléac concerne un nombre important de communes, et un bassin versant, celui de l'Oust, particulièrement sensible, Eau & Rivières de Bretagne ne figure pas dans le comité de suivi mis en place en janvier 2015 par le Préfet.

L'association a donc récemment demandé de pouvoir assister ce 12 février, à la réunion de ce comité de suivi.

Par courrier du 10 février, le Préfet des Côtes d'Armor vient d'opposer un refus à cette demande.

Alors même que la composition du comité de suivi marginalise les associations qui n'y comptent que 2 représentants sur 40 membres, les associations condamnent vigoureusement le refus du Préfet. Cette décision contredit l'esprit d'ouverture et de transparence dont l'Etat se revendiquait dans la gestion des permis de recherches minières menées en Bretagne. Elle ne peut que renforcer les craintes et inquiétudes des riverains, des élus, et des citoyens, à l'égard de ces projets.

Le 12 février 2016

Thierry Dereux
Président
Côtes d'Armor Nature
Environnement

Dominique Avelange
Président
Eau & Rivières de Bretagne

Jean-Luc Toullec
Président
Bretagne Vivante